

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 14 MARS 2008

1. INSTALLATION DU CONSEIL

La séance est ouverte sous la présidence de Mr François PYTHON qui, après avoir rappelé les résultats inscrits dans le procès-verbal des élections du 09 mars 2008 et procédé à l'appel nominal, a déclaré installer dans leurs fonctions de conseillers municipaux :

SERGNIEUX Roger - JACOB Frédéric - MENEGHETTI Marc - ARGAUD Catherine - BOURGUIGNON Xavier – SOLER Joël - VUETAZ Geneviève - DENISE Youri - LESUISSE Rachel - CORRENTI Dominique POBEL Stéphane - BERGUERRE Sandrine - LE ROUX Eric - ROSAY Eric - PYTHON François.

Puis Mr Roger SERGNIEUX, doyen de l'assemblée, a pris la présidence afin d'inviter le Conseil à procéder à bulletin secret, à l'élection du Maire.

Suite au dépouillement du vote, Monsieur Eric ROSAY a été proclamé Maire avec 14 voix et 1 bulletin nul et a été immédiatement installé.

2. DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Mr Eric ROSAY a alors pris la présidence et le Conseil Municipal a décidé que le nombre d'adjoints serait de trois.

3. ELECTION DES ADJOINTS

Le Conseil a alors procédé à l'élection, à bulletin secret, des trois adjoints. Après dépouillement respectif des votes, ont été proclamés.

1^{er} adjoint : Mme Sandrine BERGUERRE avec 13 voix et 2 bulletins nuls

2^{ème} adjoint : Mr Marc MENEGHETTI avec 14 voix et 1 bulletin nul

3^{ème} adjoint : Mr François PYTHON avec 12 voix et 2 bulletins nuls (Mr Roger SERGNIEUX a obtenu 1 voix)

4. INFORMATIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire indique qu'il souhaite donner des délégations aux trois adjoints ainsi qu'à monsieur Roger SERGNIEUX (conseiller municipal) compte tenu de sa disponibilité, pour encadrer l'agent technique et gérer les bâtiments scolaires. Il expose que, lors de la prochaine séance, les montants des indemnités de fonction versées à la Municipalité seront votés ainsi qu'une indemnité pour Mr Sergnieux prise sur l'enveloppe destinée aux maire et adjoints.
- Monsieur le Maire informe que le contrat global d'assurance Villassur couvre les élus dans le domaine de leurs fonctions.
- Il distribue un tableau qui reprend les commissions communales ainsi que les diverses structures intercommunales et E.P.C.I. auxquels la commune adhère et qui liste les commissions de ces organismes. Puis, il demande aux élus de réfléchir aux différentes commissions dans lesquelles ils souhaiteraient se porter candidats afin d'organiser les désignations et élections lors de la prochaine séance.
- Il rappelle la date du «Repas des Anciens» qui aura lieu le dimanche 30 mars au Centre ECLA.
- Il propose d'organiser une visite des hameaux ainsi que des bâtiments de «La Source» courant avril.
- Il propose au Conseil de se réunir chaque premier mardi du mois.
- Il informe les élus de la création d'une nouvelle association «Le Réveil matin» qui prévoit la gestion de l'accueil des élèves le matin avant l'école. La présidence est assurée par Mme Sophie MARCOZ, la trésorerie par Mme VASQUEZ et le secrétariat par Mme MARTI.